



Macon, vendredi 11 mars 2022

AVIS A LA BATELLERIE N° FR/2022/00973

Pris en application :

Art. A.4241-26 du code des transports relatif aux mesures temporaires
Décret n° 2012-1556 du 28 décembre 2012
Arrêté préfectoral n° pas d'arrêté

Concours de pêche

**Concours de pêche sur deux jours
à Saint-Jean-de-Losne les 26 et 27 mars 2022**

Appel à la vigilance (tous les usagers - dans les deux sens)

- le 26/03/2022 de 07:00 à 18:00

- o Saône
entre les pk 215,400 et pk 218,000 (rive gauche) - En dehors du chenal

- le 27/03/2022 de 07:00 à 18:00

- o Saône
entre les pk 215,400 et pk 218,000 (rive gauche) - En dehors du chenal

Commentaire :

Les usagers de la voie d'eau sont informés qu'un concours de pêche sur deux jours est organisé les 26 et 27 mars 2022 sur la Saône à Saint-Jean-de-Losne du PK 215,400 au PK 218,000 sur les quais de l'Europe, rive gauche de 7 h 00 à 18 h ou sur les berges du canal de dérivation à Pagny-la-Ville, en cas de montée des eaux.
Les usagers devront faire preuve d'une vigilance particulière à l'approche de ces activités de pêche.

Service(s) à contacter :

UTI Grande Saône, 26, Quai des Marans, 71000 MACON
Tél : 03 85 39 91 91

Date limite d'affichage :

28/03/2022

Par délégation

Signé

Yannick SAVOY